



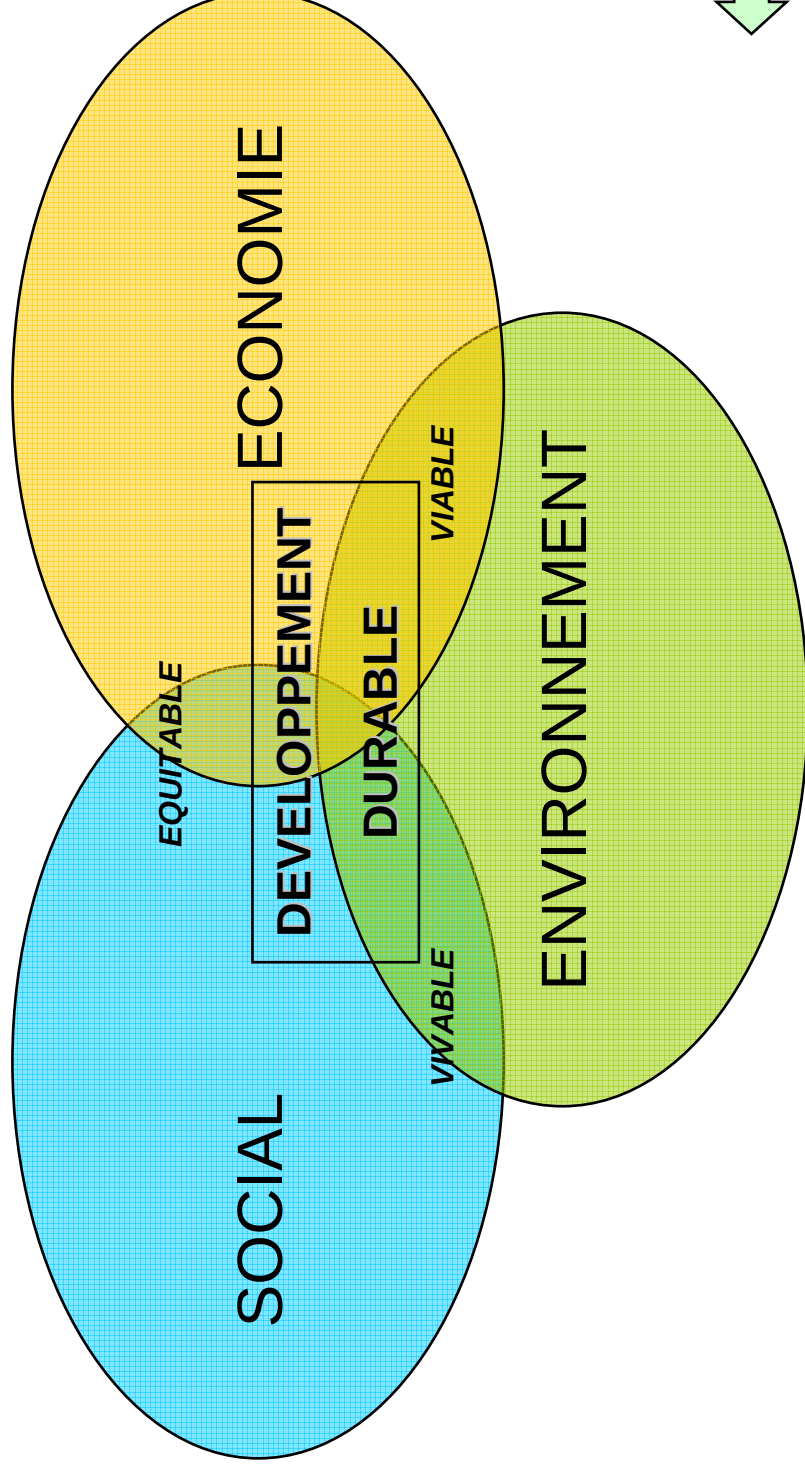
Approche Environnementale de l'Urbanisme

Plan de la Présentation

- Qu'est-ce que le Développement Durable ?
- L'Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU)
 - la philosophie
 - la définition
 - les certitudes
 - les cibles potentielles de l'AEU
- Les propositions de l'ADEME Lorraine
 - l'objectif et la démarche
 - l'assistance du maître d'ouvrage
 - les interventions financières

Qu'est-ce que le Développement Durable ?

Satisfaire les besoins des générations actuelles sans obérer la capacité des générations futures à satisfaire les leurs



Qu'est-ce que le Développement Durable ?

Le développement durable ne se résume pas à la prise en compte simultanée de l'économique, du social, et de l'environnemental. Il repose sur 5 principes.



○ Le principe de solidarité

- Solidarité dans le temps
- Solidarité dans l'espace

○ Une approche globale et transversale

- Prendre en compte toutes les relations existantes entre les systèmes ou entre les éléments d'un système. Ce système peut être par exemple une entreprise et ses relations avec l'environnement.

Qu'est-ce que le Développement Durable ?

- **Le principe de précaution**
 - La prudence s'impose dans les décisions lorsque les conséquences d'une action ne peuvent être facilement anticipées du fait de l'incertitude scientifique ou économique qui les entoure. S'assurer un maximum de réversibilité des choix.
- **Le principe de participation**
 - Le développement durable implique la participation de tous les acteurs de la société civile au processus de décision.
- **Le principe de responsabilité**
 - Le principe de responsabilité débouche par exemple sur le principe pollueur-payeur.

Philosophie de l'AEU

L'AEU c'est :

la composante environnement du développement
durable, appliquée à l'aménagement

soit

préserver les ressources naturelles en satisfaisant
aux exigences de confort de santé et de qualité
de vie des usagers

Genèse de l'AEU

- Dès le début des années **1990**
- Nombreuses expériences AEU conduites en **Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes et Bretagne**
- Une **méthodologie éprouvée** aujourd'hui, mais qui **s'adapte au contexte local**

AEU : le dispositif

- **Quoi** : Un diagnostic environnemental, des recommandations pragmatiques et une animation de projet.

Définition d'orientations (méthodologiques et performantielles) prenant en compte les aspects environnementaux et d'efficacité énergétique dans le cadre de planification territoriale.

- **Quand** : préalable à l'élaboration du document de programmation.

- **Qui** : un bureau d'études indépendant (mission d'AMO)

- **Où** : Échelle du quartier, d'une intercommunalité, d'une opération d'aménagement (ZAC, lotissement, ...).

Quelques Certitudes

o L'AEU c'est :

- une démarche, pas une recette.
- une approche globale multicritères sur le long terme.
- une démarche adaptable à tous types de projet.
- une concertation indispensable entre les différents acteurs du projet.
- une approche pratique et réaliste.

Cibles Potentielles de l'AEU

4 familles de Cibles

MAITRISEZ L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL du PROJET	CREER un ENVIRONNEMENT HARMONIEUX
Eco-Construction Eco-Gestion	les Conforts la Santé

Les 14 cibles de la Qualité Environnementale

Maîtriser les impacts sur l'environnement extérieur

Maîtriser les impacts sur l'environnement extérieur

Eco-construction 1 relation harmonieuse des bâtiments avec leur environnement immédiat 2 choix intégré des produits et des matériaux de construction 3 chantier à faibles nuisances Eco-gestion 4 gestion de l'énergie 5 gestion de l'eau 6 gestion des déchets d'activité 7 gestion de l'entretien et de la maintenance	Confort 8 confort hygrométrique 9 confort acoustique 10 confort visuel 11 confort olfactif Santé 12 qualité sanitaire des espaces 13 qualité sanitaire de l'air 14 qualité sanitaire de l'eau
---	--

Propositions de Démarche Régionale

0 Objectifs régionaux :

- Promouvoir les AEU en Lorraine
- Développer les compétences locales

0 Démarche régionale :

- Informer sur le DD appliqué à l'urbanisme
- Diffuser le savoir (formation et communication)
- Accompagner les maîtres d'ouvrage

Assister les Maîtres d'Ouvrage

- **Objectif** : Aider les maîtres d'ouvrage à identifier les enjeux environnementaux prioritaires et les réponses à apporter.
- **Démarche** : Réflexion le plus en amont possible de la définition du programme.
- **Moyens** : Soutiens techniques et financiers
 - Co-financement d'une étude
 - Définitions des attentes ADEME.
 - Attentes concernant le maître d'ouvrage
 - Attentes sur les thèmes à traiter



Proposition de cahier des charges

L'identification des enjeux et le contexte local servent de base à la formulation de la mission future de l'expert.

Par conséquent, **il n'existe pas de « cahier des charges type »**.

Néanmoins, la structuration de l'AEU suit les étapes suivantes :

- **1- Une étape diagnostic des enjeux environnementaux :**

Elle vise à approfondir les enjeux identifiés par un diagnostic thématique approfondi du territoire.

1. 2- Une étape d'animation du projet :

1. Afin d'assister la collectivité dans la traduction opérationnelle les objectifs retenus en matière d'environnement.

Attentes ADEME

0 Attentes sur la maîtrise d'ouvrage

- Démarche volontaire.
- Raisonnement en coût global et en coûts évités.
- Collaboration active au projet des représentants du service constructeur, du service chargé de l'exploitation du maître d'ouvrage et des futurs utilisateurs de l'équipement, tout au long du projet.

Attentes ADEME

0 Attentes sur le Projet

Financement ADEME si → réflexion sur les volets ci-dessous :

- **Chantier à faible nuisances en cohérence avec les schémas territoriaux existants.**
 - démolition sélective éventuelle,
 - tri des déchets de chantier,
 - suivi des déchets,
 - maîtrise du bruit et des poussières...
- **Gestion des déplacements**
 - desserte en transport collectif,
 - dimensionnement de la voirie et maîtrise du trafic automobile,
 - développement des zones 30,
 - valorisation des modes de déplacement alternatifs (piétons, vélo)



Attentes ADEME

○ Attentes sur le Projet (suite)

■ Gestion des déchets d'activité

- cadre adapté aux collectes séparatives actuelles et futures (conception des dépôts et gestion différenciée des déchets),
- compostage sur site...

■ Gestion de l'eau

- gestion de l'eau potable,
- recours à des eaux non potables,
- assurance de l'assainissement des eaux,
- gestion des eaux pluviales (toitures végétalisées...



Attentes ADEME

○ Attentes sur le Projet (suite)

■ Qualité de l'environnement sonore

- correction acoustique,
- isolation acoustique,
- affaiblissement des bruits d'impact et d'équipements,
- zonage acoustique...

■ Sites et Sols pollués

- Analyse à priori de la qualité des sols...



Attentes ADEME

o Attentes sur le Projet

■ Confort et maîtrise de l'énergie

- Consommation minimum d'énergie de chauffage tout en optimisant le confort des futurs utilisateurs.
- Chauffage et eau chaude sanitaire,
- Confort d'été,
- Éclairage naturel...

- ### ■ Recours aux énergies renouvelables : Bois énergie, Solaire thermique et photovoltaïque...



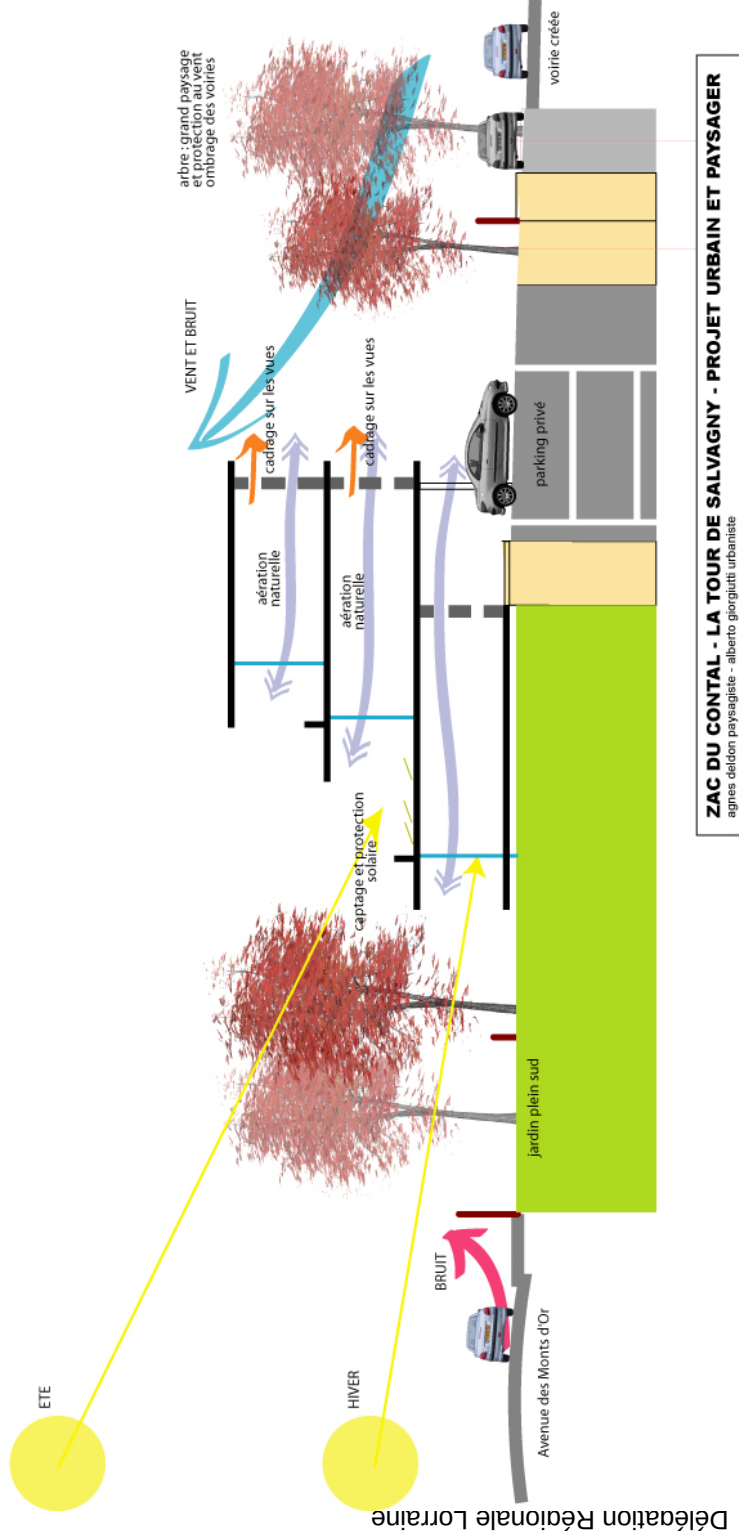
PLAN DE COMPOSITION AVANT AEU



Plan de composition avant AEU



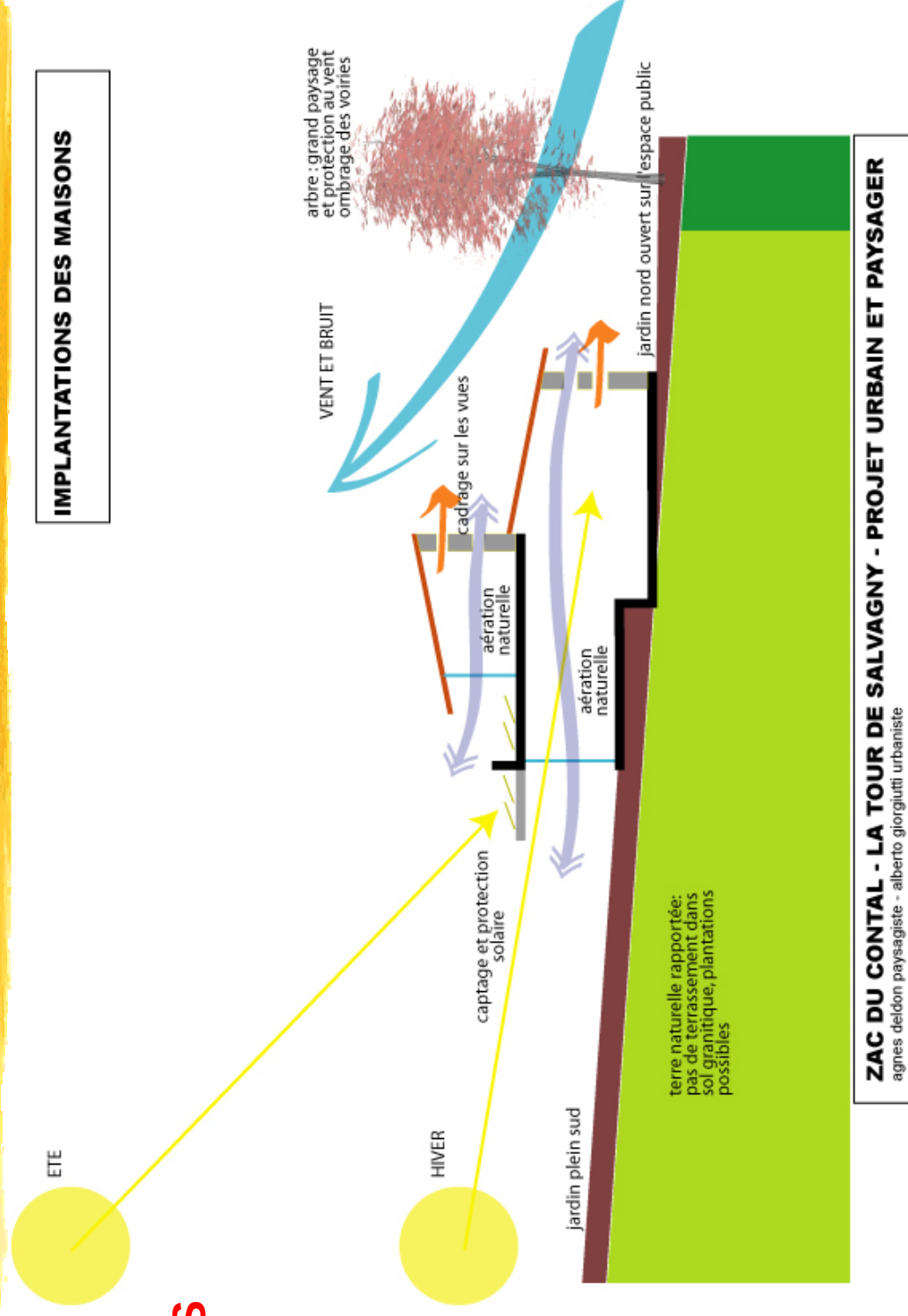
IMPLANTATIONS DES COLLECTIFS



ZAC DU CONTAL - LA TOUR DE SALVAGNY - PROJET URBAIN ET PAYSAGER
agnes deidon paysagiste - alberto giorgiutti urbaniste

CHOIX ÉNERGÉTIQUES

La définition de principes constructifs



Traduction dans le projet

Suppression des stationnements sur voirie et mutualisation des places communes

La gestion des déplacements





Contact Ademe Lorraine:

Monsieur Benoît EVRARD

Chargé de mission Urbanisme et Actions transversales

Tel: 03.87.20.02.90

Email: benoit.evrard@ademe.fr

Site web: www.ademe.fr

Interventions Financières

0 Aides à la décision

- Assiette : Montant de l'Approche environnementale de l'urbanisme
- Plafond Ademe : 20 000 € (projet d'aménagement) et 50 000 € (document d'urbanisme)
- Intervention financière:
 - ADEME: 35 %
 - Conseil régional: 35 %



Merci de votre attention

